

**Province de Québec
Municipalité de la Paroisse de Saint-Damase
MRC de La Matapédia**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le lundi 8 juillet 2019, à 19 h 30, au sous-sol du bureau municipal de Saint-Damase situé au 18, avenue du Centenaire.

Sont présents : Monsieur Jean-Marc Dumont, maire
Monsieur Martin Carrier, conseiller siège n° 3
Madame Chantale Gendron, conseillère siège n° 4
Madame Martine Côté, conseillère siège n° 5
Monsieur Bruno Robichaud, conseiller siège n° 6

Sont absents : Monsieur Nelson Lavoie, conseiller siège n° 1
Monsieur André Pâquet, conseiller siège no 2

Constat du quorum, à 19 h 30, sous la présidence du maire, Monsieur Jean-Marc Dumont. La directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Anick Lavoie, est également présente et agit à titre de secrétaire.

Ouverture de la séance

Monsieur le maire souhaite la bienvenue aux membres du conseil et procède à l'ouverture de la séance à 19 h 30.

Lecture et adoption de deux ordres du jour
Résolution 99-19

Monsieur Martin Carrier propose l'adoption de l'ordre du jour du 6 mai 2019 et Madame Chantal Gendron propose l'adoption de l'ordre du jour du 10 juin 2019 tels que présentés.

Adopté à l'unanimité des conseillers (ères)

Première période réservée à l'assistance

Administration générale

Inscription Colloque de zone 2019 Lac-au-Saumon
Résolution 100-19

Il est proposé par Monsieur Martin Carrier, et résolu, d'autoriser la participation de la directrice générale et secrétaire-trésorière au colloque de zone annuel de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ), qui se tiendra à Lac-au-Saumon le mercredi 11 septembre 2019, et d'autoriser le remboursement des dépenses relatives à l'inscription et à la participation de la directrice générale à cette activité.

Adopté à l'unanimité des conseillers (ères)

Vacances d'été de la directrice générale
Résolution 101-19

Il est proposé par Madame Martine Côté, et résolu, d'autoriser les vacances estivales de la Directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Anick Lavoie, pour la période du 29 juillet 2019 au 2 août 2019, inclusivement.

Adopté à l'unanimité des conseillers (ères)

Sécurité publique

Transports

Pavage de la rue du Centenaire **Résolution 102-19**

Considérant que la municipalité de Saint-Damase désire faire réaliser des travaux de voirie à l'extrémité de l'avenue du Centenaire.

Il est proposé par Monsieur Bruno Robichaud, et résolu, de mandater le Service de Génie municipal de la MRC de La Matapédia afin d'effectuer : les plans et devis, l'estimation des coûts des travaux et procéder à l'appel d'offre. Il est également résolu d'autoriser le service de génie municipal à gérer ce mandat au nom de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers (ères)

Vente différents camions et machineries

Il est proposé par Madame Martine Côté, et résolu, de procéder à la vente de camions et machineries que la Municipalité n'utilise plus. La Municipalité affichera les articles à vendre sur le portail des Municipalités et publiera aussi au journal local les articles à vendre.

Adopté à l'unanimité des conseillers (ères)

Hygiène du milieu

Dépôt du rapport de la collecte sélective pour l'année 2018

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose le rapport de la collecte sélective pour l'année 2018 et informe le conseil qu'elle a transmis ce rapport à l'organisme Recyc-Québec, conformément aux exigences requises par la loi.

Entretien terrain Municipalité – Usine eaux usées

Informations à venir

Santé et bien-être

Aménagement, urbanisme et développement

Loisirs et culture

Soumissions clôtures Centre Communautaire **Résolution 103-19**

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose au conseil municipal les 2 soumissions reçues de Inter Clôtures - Prop Clôtures et de C. M. Clôtures inc. dans le cadre de l'installation d'une clôture entre le Centre Communautaire et la résidence située à côté. En raison du plus bas prix, il est proposé par Madame Chantal Gendron, et résolu, d'accepter la soumission de la compagnie C. M. Clôtures inc.

Éclairage patinoire Centre Communautaire **Résolution 104-19**

Il est proposé par Monsieur Bruno Robichaud, et résolu, de demander à la compagnie RPF Électrique (Poirier Électrique) de faire une soumission afin de faire suivre le courant des lumières de la patinoire de la salle de mécanique jusqu'à la salle d'arrosage de la patinoire.

Notaire Terrain CSMM – Centre Communautaire

Informations à venir

Suivi et mandat

Comité de développement **Résolution 105-19**

Madame Martine Côté nous informe au sujet de la réunion du comité "Bouffe et Nous" qui tiendra un souper le 14 septembre 2019 au Centre Communautaire de Saint-Damase. Lors de cet évènement, le comité estime que ± 125 personnes participeront au souper et que des couverts supplémentaires seront nécessaires car la quantité actuelle ne pourrait suffire. Il est donc proposé par Monsieur Martin Carrier, et résolu, de procéder à la commande de 50 couverts supplémentaires (tasses, bol à soupe, petites assiettes et grandes assiettes).

Association sportive

Madame Martine Côté nous informe d'une demande du comité de l'Association sportive d'emprunter à la Municipalité des cônes et/ou barrières afin de fermer temporairement l'entrée de la rue de l'Église pour la journée estivale – familiale du 13 juillet 2019. Aussi le comité demande la possibilité d'emprunter la génératrice afin de pouvoir mettre les jeux gonflables dans le parc de l'Église.

En ce qui concerne le terrain de jeux, les membres du conseil estiment que le coût des sorties à la Base de Plein Air de Saint-Damase sont trop élevés. En conclusion il est convenu de procéder à une rencontre avec le coordonnateur des loisirs, Monsieur Mathieu Morin prochainement.

Correspondance

Lecture et présentation de la correspondance du mois

La directrice générale et secrétaire-trésorière procède à la lecture et la présentation de la correspondance mensuelle.

Projets d'investissement

Présentation et adoption des comptes du mois

Adoption des comptes du mois **Résolution 106-19**

Il est proposé par Martin Carrier, et résolu, d'approuver et d'autoriser le paiement du bordereau des dépenses de juin 2019, annexé au présent procès-verbal, au montant de 80 626,84 \$ comprenant les crédits budgétaires ou extrabudgétaires.

Je soussignée, Anick Lavoie, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Damase certifie que la Municipalité dispose des fonds nécessaires pour acquitter ces paiements.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères)

Varia

Deuxième période réservée à l'assistance

Levée de la séance
Résolution 107-19

Il est proposé par Madame Chantal Gendron de clore la séance à 21 h30.

Adopté à l'unanimité des conseillers (ères)

Jean-Marc Dumont
Maire

Anick Lavoie
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Jean-Marc Dumont, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 [2] du Code municipal.

Jean-Marc Dumont, maire